

**COMITE DE QUARTIER
DE LEERNES-CENTRE**

Réunion du jeudi 04 mars 2010.

- A nouveau, les clefs pour entrer dans la salle de réunion n'étaient plus bonnes.
- La province a nettoyé le Beaulieusart.
Le travail semble avoir été quelque peu bâclé: les déchets ont été déposés sur les berges à certains endroits. Des parties ont été trop creusées ce qui fait que les riverains n'ont plus pied et ne peuvent plus par eux mêmes nettoyer le ruisseau. Le tronçon le long de la rue Berteaux a été mal nettoyé, ainsi beaucoup de déchets se sont accumulés au même endroit pour former un barrage lors d'une grosse averse et inonder certains jardins. L'eau est alors montée de plus de 1 mètre 80.
- La rue du Chemin Vert est normalement en sens unique, ce qui résoudrait le problème de visibilité avec la rue de Bruxelles. Le problème sera bientôt corrigé.
- La rue Hougaerde est provisoirement réparée.
- Des bollards vont être installés sur l'accotement devant le n°9 de la rue Cauderlier.
- Un nouveau casse-vitesse a été commandé pour la rue du Paradis.
- La remarque a été faite au service des travaux de ne plus entrer dans la cours de récré quand les enfants s'y trouvent.
- Pour ce qui est du trou qui se forme dans la partie pavée de la rue du cimetière, le service des travaux va y regarder.
- Concernant la propreté de la place Degauque, il a été rapporté que régulièrement le soir des jeunes stationnent avec leur voiture sur la place et jettent leurs canettes dans la rue.
- Il faudrait ajouter des poubelles publiques et des filets à canettes.
- Ne serait-il pas intéressant de faire une opération nettoyage 2-3 fois par an avec le comité de quartier et de ramasser les détritrus dans quelques rues.
- 6 garages ont été fracturés rue Berteaux les nuits du 1er au 3 mars avec vol dans certains cas.
- Des personnes se plaignent que la police ne veut pas toujours enregistrer leurs plaintes. Par exemple pour des vols de plaques de voiture, pertes de clefs...
- Le chemin menant à la ferme de la forêt est fortement dégradé.
- Près de la bibliothèque, il y a un banc retourné.
- On va faire un reportage photo sur le square et avancer dans le projet. Daniel C. est désigné comme coordinateur du projet.
- Concernant le rallye pédestre:
 - Nous avons l'autorisation de la commune.
 - L'assurance du comité est valable pour l'activité.
 - Il faut demander l'autorisation à Nature et Forêts.
 - Faire une réunion avant la reconnaissance pour connaître le parcours et le kilométrage.
 - Nous n'avons pas besoin de dossier sécurité.
 - Penser à contacter le club des marcheurs.

Notre prochaine réunion est prévue

Le jeudi 01 avril 2010 à 20h00

Au local habituel, le réfectoire de l'école communale de la rue A. Berteaux

A l'ordre du jour:

- = Approbation du rapport de la réunion précédente
- = Rallye pédestre
- = Divers